

Autrefois et aujourd'hui

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PREIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 17 février 1866.

Un grand concours agricole aura lieu à Genève, du 29 août au 3 septembre 1866. Organisé par les soins et sous la responsabilité de la *Société d'agriculture de la Suisse romande*, ce concours promet d'être plus important que ne l'ont été ses aînés de Bulle, Yverdon, Lausanne et Collombier; tout d'abord parce qu'au lieu de ne comprendre que les produits agricoles de la Suisse romande, il renfermera ceux de la Suisse entière; les machines agricoles pourront, comme dans les concours précédents, être exposées sans distinction d'origine. Il sera plus important encore que les concours antérieurs parce que, précédant de quelques mois l'exposition universelle de 1867, il devra servir de base pour la comparaison que nous pourrons faire à Paris des produits de l'agriculture suisse avec ceux des pays étrangers. Ce sera comme une première épreuve, faite en famille, avant d'affronter les regards du monde entier.

Il faut être reconnaissant envers la *Société d'agriculture de la Suisse romande* de la responsabilité qu'elle ne craint pas d'assumer en organisant sur une aussi vaste échelle qu'elle va le faire le prochain concours de Genève. C'est au moins quarante mille francs que coûtera cette belle fête, savoir vingt mille francs de primes offertes aux exposants et une somme au moins égale pour frais de constructions; la société n'a pas l'espoir d'obtenir de subvention fédérale, parce que le conseil fédéral avait manifesté le désir que le concours fut renvoyé jusqu'en 1868. Il faudra donc que les souscriptions des particuliers d'abord, des communes et des Etats ensuite, viennent en aide à la caisse de la Société; il s'agit ici d'une œuvre nationale et qui nous est d'autant plus chère qu'elle touche aux intérêts les plus sérieux de notre pays, qui est et qui sera toujours essentiellement agricole.

Chacun des concours précédents a été le point de départ de progrès réels dans notre agriculture. Comme nous l'avons dit ici à plusieurs reprises, les chemins de fer ont transformé complètement le caractère de l'agriculture; au lieu de n'avoir à satisfaire qu'à des besoins locaux et de n'avoir à lutter qu'avec la concurrence locale, l'agriculture tend de plus en plus à devenir universelle; les grandes différences de prix des céréales aux extrémités de l'Europe ne sont plus possibles et il faut que chaque contrée s'attache à produire ce qu'elle peut produire mieux ou à meilleur marché que d'autres. Nous sommes à cet égard dans

une époque de transition qui se manifeste par une crise dont il faut sortir le plus tôt possible.

A cet effet, il faut abandonner la routine, les *procédés*, qui n'ont pour eux que leur brevet d'âge; il faut comparer avec eux les méthodes de culture et surtout les productions des diverses contrées agricoles; c'est en cela que l'exposition universelle de 1867 sera la source d'enseignements d'une grande portée: c'est en cela aussi que, sur une échelle plus modeste, le prochain concours de Genève aura une grande importance pour notre pays; accessible à bien des personnes qui ne pourront visiter l'exposition de Paris, il permettra à nos campagnards de juger de loin les produits des diverses parties de la Suisse et de tirer de cet examen plus d'un enseignement important.

Nous reproduisons ici une communication faite par M. l'ingénieur agricole Gaud au journal *Le Cultivateur de la Suisse romande*, et sur laquelle nous attirons l'attention de nos lecteurs:

« Personne ne s'occupant des intérêts de la petite culture, mais beaucoup trop d'industriels s'étant mis à copier les machines anglaises, à inventer de beaux engins agricoles, tous très coûteux, que les riches propriétaires seuls peuvent se donner, je me suis demandé s'il n'y aurait pas intérêt à propager et à créer quelques machines à bas prix qui puissent venir en aide à la petite agriculture. Depuis huit ans je me suis occupé accessoirement de cette question, et je suis arrivé à une collection très intéressante, dont une grande partie me vient d'Amérique, et puisque vous faites un appel à tous ceux qui ont à cœur le bien et la prospérité de la Suisse, pour les engager à favoriser de leurs dons le concours de Genève en 1866, je suis tout disposé à offrir gratuitement quelques-uns de mes instruments pour qu'ils soient vendus au bénéfice de l'œuvre de la Société d'agriculture de la Suisse romande. »

Espérons que le canton de Vaud ne restera pas en arrière, et qu'il contribuera, selon son importance, à la réussite de cette solennité nationale, soit par l'exportation de ses produits, soit par ses dons.

S. C.

Autrefois et aujourd'hui.

On nous raconte que, dans une des petites villes de notre canton, à O..., un citoyen a été dernièrement mordu par un chien, qui s'accorde cette fantaisie plus

souvent qu'à son tour. La victime s'adresse à l'autorité compétente, pour obtenir au moins que le chien soit abattu. Le magistrat a déclaré que l'animal serait tué.... s'il recommence!

Ceci nous remet en mémoire un fait tout analogue, que nous avons trouvé dans un vénérable manuscrit, journal d'un bon bourgeois transjurannais, rapportant en son style naïf les faits et gestes de son temps et de sa ville bien-aimée. Voici ce que nous y lisons :

« Environ le commencement de février, fût mordu et grandement endommagé le bras de Jehan, fils d'honorable François Desgranges, bourgeois de cette ville, ayant résidence non loin de l'église en St-Germain, et cette mordure advint d'un grand chien à Claude Puet, tenancier des terres d'icelui. Sur quoi dit Jehan s'en alla tout sanguinolant par devers Monsieur le baillif pour lui conter son cas, ce que voyant et ouïssant, le sus dit baillif, homme de bonne fame et grande prudence, pour lors lui répartit : Retournes en ta maison et sois d'or en quiétude, pour ce que je vais faire assavoir à ton tenancier qu'à la première remordure faite en ta personne par dents de son chien, j'aviserai notre maître de voierie qu'il ait à occire la bête! »

Comme c'est rassurant, pas vrai?

Lausanne. — Etudes inédites ¹.

IV.

Le verbe *aghillier*, *aguiller* ou *aguellhi*, qui signifie placer d'une manière plus ou moins hasardeuse sur un point élevé, peu abordable, est un mot qui, de sa nature, appartient bien, ainsi que ses nombreux congénères, à une contrée au sol accidenté, aux montagnes ardues, aux pics inaccessibles.

Nous croyons que ce terme remonte à une très haute antiquité; nous pensons l'avoir reconnu à l'état de composant dans les noms de deux localités célèbres de notre pays.

Le premier nom de Saint-Maurice, en Vallais, fut *Agaune*, que, pour écrire correctement, il faut orthographier AGHÔNE, mot qui signifie littéralement : *placé, fixé, perché sur*, ou *au-dessus de l'eau abondante et rapide*. Rien ne convient mieux que ce nom à l'emplacement où s'élève encore la bourgade qui a succédé à la ville antique.

Le château de *Chillon*, ce représentant solide et permanent des frêles habitations lacustres qui apparaissent à l'aurore de notre histoire, porte un nom qui, au premier coup-d'œil, paraît assez difficile à rétablir et à interpréter.

Toutefois, considérant qu'en 1218, on écrivait *Gillum* et *Zillium*, qu'en 1256, on trouve *Chilione*; on arrive assez naturellement à GHILLON ou GILLON, aphérèse d'AGHILLON ou AGILLONE, mots dont le sens est : *placé, fixé, perché sur*, ou *au-dessus de l'eau tranquille*. Nul ne contestera la justesse du choix d'un nom

qui, en lui-même, renferme une définition aussi satisfaisante.

Les sources de l'Aubonne sortent de puits ou réservoirs naturels, constituant un phénomène assez singulier, qu'on retrouve toutefois en Sicile, en Crimée et ailleurs.

Ce qui est important pour nous, c'est le nom de bons, que donnent à ces réservoirs, les habitants des localités voisines.

BON signifiait donc réservoir dans la vieille langue.

Chose curieuse, le mot *bon* a laissé, dans toute la Suisse romande, le verbe BON-NER; *combuger*, comme dit l'Académie; c'est-à-dire, faire gonfler dans un réservoir d'eau un vase en douves que l'action du soleil a desséché et disjoint, en un mot, que la sécheresse a *égrillé*.

DIVONNE est un nom de lieu fort connu. L'établissement thermal du Pays de Gex, qui le porte, n'a pas besoin d'éloges.

Le premier nom de la ville de Cahors, dans le département du Lot, fut DIVONA.

Au quatrième siècle, le poète Ausone a chanté la source de DIVONNE, près de Bordeaux; il nous apprend que, dans la langue nationale, ce nom signifiait : *source des Dieux, source divine*.

Un village du canton de Genève porte le nom d'ON-NEX, littéralement : *sans eau*; aujourd'hui encore, à l'aide d'une puissante machine, on s'efforce d'y faire monter celles du Rhône.

NEX est une forme de négation dont les analogues se trouvent en latin, en allemand, en breton, en anglais, en italien et dans tous les patois français.

NAZ est une variante. Plusieurs villages, petits et chétifs, n'ont pas d'autre nom. D'autres variantes de la négation se rencontrent dans les noms de lieux : *Onay, Oneix, Onnairi, Onnet, Onneux, Onnoz*, assez fréquents en France.

D'antiques traditions nous apprennent qu'un jour le dieu Ouodan, en courroux, se montra sur le Rhône, tenant une lame de diamant et un globe d'or.

Il s'écria : *Rigon haiouassou! Fleuve, soulève-toi!*

Docile, le courant s'enfla, s'éleva, bondit hors de ses limites et ruina tout, du pied des monts jusqu'à la mer.

Cette légende a de l'importance.

Elle nous montre le mot RIGON, synonyme de *fleuve*; il faut prononcer RIGONE, tout comme on prononce encore RHONE la dérivation altérée du mot antique.

SAGON ou plutôt SAGONE, équivalait à notre mot *rivière*. Le nom de la SAONE est là pour le prouver.

Remarquez l'analogie de la filiation de ce terme avec notre hypothèse sur le nom primitif du Rhône. Encore à l'époque romaine, un marbre antique en est la preuve, la Saône portait le nom de SAGONA.

Voilà donc sept termes : *aghone, ghillon, bon, divonne, onnex, rigone* et *sagone*, dans lesquelles la présence du mot *on* ou de ses dérivés, avec le sens d'*eau*, nous paraît bien justifiée; au lieu de sept, nous pourrions en donner sept cents, dans lesquels le même radical est accompagné d'une modification dont le sens,

¹. Nous nous empressons de rectifier deux fautes qui nous ont échappé en corrigeant les épreuves du précédent article de M. Blavignac : 1^{re} colonne, ligne 10^{me}, lisez *pompe* orientale. — 2^{me} colonne, ligne 13^{me}, lisez des bords de la *Seine*.